

VOS RENDEZ-VOUS

Amélioration de l'habitat

Vendredi 10 avril - de 15 h 30 à 17 h 30 - Salle Loydreau (1er étage de la mairie)

Permanence d'informations gratuite par le PACT de Côte d'Or dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat mené par la Communauté d'Agglomération Beaune-Chagny-Nolay.

Loto

Vendredi 10 avril - 20 h - Maison du Peuple
Organisé par l'ASC Chagny Football.

Café littéraire

Vendredi 10 avril - 20 h - Bibliothèque municipale
Venez évoquer votre dernier coup de cœur littéraire et en découvrir d'autres en toutes simplicité. Gratuit.

Dîner dansant

Samedi 11 avril - 20 h - Maison du Peuple
Organisé par le Racing Club Chagnotin.

Orchestre d'Harmonie

Samedi 11 avril - 20 h 30 - Théâtre des Copiaus
Concert de l'orchestre d'Harmonie de Chagny. Entrée libre.

Don du Sang

Jeudi 16 avril - de 8 h à 12 h 30 - Maison du Peuple

Two Man Show

Samedi 18 avril - 20 h 30 - Théâtre des Copiaus

« Allez on s' lance ! » premier spectacle de Yann et Val', deux jeunes bourguignons.

Présentation complète en page 6.

Entrée : 5 €, 3 € pour les moins de 18 ans, gratuit pour les moins de 8 ans. Renseignements et réservations à l'Agence de tourisme : 03 85 87 25 95.



Concert de jazz

Vendredi 24 avril - 20 h 30 - Théâtre des Copiaus



Concert du sextet de jazz « Quostet », formation atypique de six musiciens bourguignons. *Présentation complète en page 6.*
Entrée : 6 €, réservations à l'Agence de tourisme : 03 85 87 25 95.

Portes ouvertes

Vendredi 24 avril - de 15 h 30 à 18 h 30 - Ecole Saint Martin (anciennement Sainte Marie)

A l'occasion des portes ouvertes, venez à la rencontre des enseignants et découvrez le nouvel établissement (avenue Général Leclerc).

Défilé de mode

Samedi 25 avril à 20 h 30
Dimanche 26 avril à 15 h 30
Maison du Peuple

Défilé de mode spectacle organisé par l'Atelier.com avec la participation de l'« Harmonie de Chagny » et de « Rumba Gitana ».
Entrée 5 €. Réservation de table : 03 85 87 12 66.

Défilé de Mode Spectacle



Concours de pétanque

Jeudi 14 mai - à partir de 9 h 30 - Place Marcel Charollais

Concours de pétanque organisé par Chagny Pétanque.

Exposition de Peter Meyers

Tous les jours - en ville

Parcourez l'exposition permanente des sculptures en inox et acier Corten de Peter Meyers. Plan disponible en mairie.



Randonnées découvertes

Samedi 2 mai - départs à 9 h 30 et 10 h 30 - Port du Canal (côté Capitaenrie)

Organisées par le Secours Populaire de Chagny sur le thème « La solidarité, ça marche ! ». 2 circuits : 8 et 14 kms. Inscriptions sur place à partir de 9 h ou au préalable : 06 34 11 38 50 – jean-marc.guyot1@wanadoo.fr

NOUVELLES BREVES CHAGNY

AVRIL 2015



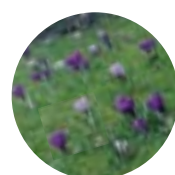
Au cœur de la Mi-Carême !

Quinze jours de fête que les Chagnotins ne rateraient pour rien au monde... Cette année encore, la mi-carême a rempli la ville de musiques, de couleurs, de joie et de visiteurs ! Deux week-ends de fêtes, de tours de manège, de dégustations de barbe à papa et de pommes d'amour, de défilés et une première cette année, une soirée musicale endiablée à la Maison du Peuple.



Carton plein pour les organisateurs et bénévoles...

Un grand bravo à eux et rendez-vous l'année prochaine !



Directeur de la publication : Michel Picard.
Rédacteur de la publication : Philippe Didailler.
Mise en page : service communication.
Photographies : service communication, Journal de Saône et Loire.
Impression : RGB Meursault / 3500 exemplaires sur papier recyclé

Chagny pratique

DÉCHETTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ

A partir du 1er avril et jusqu'au 30 septembre, la déchetterie de Chagny est ouverte :

- lundi de 13 h 30 à 18 h ;
- mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h

Elle est fermée le mercredi et le dimanche toute la journée ainsi que les jours fériés.

SIRTOM de Chagny : 03 85 87 62 34 / www.sirtom-chagny.fr

COLLECTE DES DÉCHETS EN AVRIL



- La collecte des **ordures ménagères du centre-ville*** aura lieu les **lundis 13, 20 et 27 avril**.
- La collecte des **ordures ménagères dans toute la ville** aura lieu les **jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 avril**.



- La collecte du **tri sélectif** aura lieu dans toute la ville les **jeudis 2, 16 et 30 avril**.

SIRTOM de Chagny : 03 85 87 62 34 / www.sirtom-chagny.fr

[* : comprend les rues de Presles, du Stand, des Halles, des Fossés, de la Ferté, de la Liberté, de Beaune, du Bourg, de la République, de la Boutière, du Sac, Marc Boillet (jusqu'au Grenier à Sel), du Pavillon, de l'Artichaut, de la Loyère, Louis Gourat ainsi que les places Jeannin et du Théâtre et les bâtiments de l'OPAC].

BON À SAVOIR...

Depuis le 1er janvier 2015, le prêt à taux zéro (PTZ) est ouvert aux opérations d'acquisition de logements anciens à réhabiliter en milieu rural. Chagny fait partie des territoires pouvant bénéficier de ce dispositif destiné à favoriser la revitalisation des centres bourgs.

Conditionné à des travaux de rénovation, les ménages éligibles peuvent solliciter ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédits conventionnés.

STAGE DE THÉÂTRE POUR LES ENFANTS

Suite au succès du 1er stage organisé pendant les vacances de février, l'association « La comédie des Remparts » de Beaune organise son 2^e stage de théâtre pour les enfants à partir de 6 ans du **lundi 27 au jeudi 30 avril**.

Les ateliers ont lieu l'après-midi à la salle de danse de l'espace Claude Forêt. Pour plus d'informations et pour inscrire votre (vos) enfant(s) : lacomediadesremparts@live.fr

FÊTE DES VOISINS : RENDEZ-VOUS LE 29 MAI !

Cette année encore, la ville de Chagny s'associe à *Immeubles en Fête* pour l'organisation de la « Fête des Voisins » le vendredi 29 mai.

Comme chaque année, des kits de communication (affiches, invitations, ballons, gobelets, nappes et autres petits matériels) seront à la disposition des personnes désirant participer à cette manifestation. Les inscriptions et la récupération des kits se feront auprès du service communication au 1^{er} étage de la mairie à partir du lundi 18 mai.

LES TIMBRES FISCAUX SUR INTERNET...

Depuis mars et grâce au nouveau site internet de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) : www.timbres.impots.gouv.fr, les usagers peuvent se procurer des timbres fiscaux, nécessaires pour une demande de passeport, depuis leur ordinateur, tablette ou smartphone. C'est ce qu'on appelle le timbre électronique.

Le lien de ce service est disponible sur le site internet de la Ville de Chagny : www.chagny.fr



OUVERTURE DE LA MAIRIE

L'accueil et l'accès aux services municipaux est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Permanences des Adjoints

Chaque semaine, un adjoint assure une permanence administrative.

Pour prendre rendez-vous, contacter le cabinet du Maire au 03 85 47 80 12.

- **Semaine du 30 mars:** Alexandra Cognard
- **Semaine du 6 avril :** Philippe Didailler
- **Semaine du 13 avril :** Josiane Sarre
- **Semaine du 20 avril :** Patrick Ferrando
- **Semaine du 27 avril :** Patricia Rossignol
- **Semaine du 4 mai :** Alain Favérial

BRICOLER ET JARDINER EN TOUTE SÉRÉNITÉ...

Avec les beaux jours qui reviennent, nombreux sont les jardiniers qui vont retourner dans leur terrain et les bricoleurs qui vont sortir de leur atelier.

Ces travaux utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, un arrêté préfectoral en règlemente le temps d'utilisation. Pour vivre en harmonie, soyez vigilants et respectez les horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Recensement service militaire

Les jeunes garçons et filles nés aux mois de avril, mai et juin 1999, âgés de 16 ans révolus et dont les parents sont domiciliés à Chagny, sont invités à se faire recenser pour le service national. Ils doivent se présenter au service recensement, rez-de-chaussée de la mairie, auprès de Laurence Leborne, munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité. Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.

Bien vivre à Chagny

GROS PLAN SUR... LE CYCLO CLUB CHAGNOTIN

Créée en 1975, l'association *Cyclo Club Chagnotin* est composée de 12 membres, très actifs et passionnés de vélos de route.

Tous les mercredis et samedis à 14 h, le club organise des sorties cyclotourisme au départ de la place du théâtre. Vous êtes licenciés ou cyclistes amateurs, les membres vous accueillent en toute convivialité pour des circuits allant d'une soixantaine de kilomètres en hiver à plus d'une centaine en été. Pour chaque sortie un circuit est créé par le secrétaire de l'association Monsieur Chaussoot.

Le groupe participe également aux brevets des clubs locaux et aux cyclosporives en dehors de la région de Chagny en prenant, par exemple, le départ de la mythique « Ardéchoise » ainsi que que la « CHIAPPUCCI » d'Arnay le Duc. En mai prochain, ils se rendront dans le Morvan pour effectuer le tour du lac de Pannecière... Avis aux cyclistes !



Le *Cyclo Club* est également très actif lors des manifestations organisées à Chagny. Il participe tous les ans au Téléthon, tient un stand lors du Forum des Associations ou apporte son soutien lors de rassemblements tels que les « Virades de l'espoir » pour lequel il a contribué au tracé de parcours cyclistes.

Respectueux de la nature, le groupe réfléchit à la création d'un petit évènement mêlant sensibilisation et vélo... Si vous avez des idées, les membres du club les accueilleront avec plaisir.

UN MOIS D'AVRIL BIEN CHARGÉ POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET L'ORCHESTRE D'HARMONIE

L'orchestre d'harmonie débutera le mois avec son concert annuel, consacré aux musiques de films, le samedi 11 avril à 20 h 30 au théâtre des Copiaus, avec la participation de l'ensemble de clarinettes « Les anches à ballet », jeune groupe professionnel dont fait partie Simon Robert, professeur à l'école de musique de Chagny.

Le 18 et 19 avril, salle du petit Cosec de Nolay, l'école de musique organisera un stage junior regroupant les élèves de Beaune, Chagny et Meursault. Le 19 avril à 17 h concert de clôture, avec les élèves du stage et la participation des classes de flûtes et de saxophones.

Le 25 et 26 avril, l'orchestre d'harmonie animera les défilés de mode organisés par l'Atelier.com. De bons moments de musique en perspective auxquels nous vous invitons...



METTEZ EN LUMIÈRE LES PAYSAGES DE SAÔNE ET LOIRE...

La Saône-et-Loire est riche de ses paysages, d'une grande qualité et d'une remarquable diversité. Tout projet d'aménagement gagne à prendre en considération et à valoriser cette richesse.

Afin de mieux connaître les caractéristiques des paysages du département, un « atlas des paysages », porté par l'État, est en cours d'élaboration avec le concours du CAUE de Saône-et-Loire (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Le regard des habitants est important ! Répondez au questionnaire mis en ligne sur le site du CAUE et partagez-le avec votre entourage : <http://www.caue71.fr/les-questionnaires.html>

Pour aller plus loin : <http://www.caue71.fr/objectifs-et-finalites-de-l-atlas.html>

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE - CHAGNY - NOLAY



UNE PERMANENCE POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération Beaune-Chagny-Nolay souhaite améliorer le parc de logements anciens sur l'ensemble des 54 communes. C'est pourquoi, un Programme d'Intérêt Général (PIG) est mis en place jusqu'en 2017, en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et les Départements de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

Ce programme permet de bénéficier gratuitement d'un accompagnement technique et financier (sous conditions de ressources), pour certains projets de travaux d'amélioration énergétique des logements, d'adaptation (maintien de l'autonomie des personnes) et de réhabilitation de logements vacants.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, une **permanence d'informations** se tiendra le **vendredi 10 Avril de 15 h 30 à 17 h 30, salle Loydreau**, au 1^{er} étage de la mairie de Chagny.

Pour plus d'informations : contacter le PACT de la Côte d'Or et de la Saône et Loire au 03 80 60 83 15.

MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS »

La Communauté d'Agglomération propose plusieurs séances d'initiations et d'éveil sportifs aux enfants accueillis au multi-accueil de Chagny.

Ce dispositif encadré par une éducatrice sportive, permet de favoriser l'épanouissement des petits par la pratique d'activités ludiques, riches et diversifiées, avec un matériel pédagogique adapté. L'objectif principal des ateliers étant la connaissance et la prise de conscience de son corps.



Le premier atelier a eu lieu début mars, pour connaître les prochaines dates, vous pouvez contacter Françoise Charleux au 03 85 87 66 06.

Bien vivre à Chagny

BIBLIOTHÈQUE

A DÉCOUVRIR SUR LES RAYONS :

« QUAND TES GRANDS-PARENTS ÉTAIENT ENFANTS »

Petit voyage en images dans les années 1950, au temps où tes grands-parents étaient enfants.

A quoi pouvaient-ils bien jouer ?
Quelles étaient leurs occupations préférées ?
Comment vivaient-ils ?
Comment se passaient les devoirs, les courses, les repas ?
A quoi ressemblaient la ville et la campagne ?

Un face à face met en scène le contraste entre la vie des enfants d'aujourd'hui et la vie des enfants d'hier, vus par l'œil de photographes humanistes tels Robert Doisneau, Edouard Boubat, Willy Ronis...



DATE À RETENIR :

☞ **Café littéraire** : venez échanger et partager vos avis sur vos dernières lectures le **vendredi 10 avril à 20 h** à la bibliothèque.

A NOTER :

La bibliothèque municipale sera fermée le samedi 4 avril toute la journée.

Le voyage lecture « 1 2 3 albums », proposé par Livalire, a débuté avec la présentation, mise en scène par les animatrices de la bibliothèque et de l'EHPAD, des albums sélectionnés aux résidents de l'établissement de Chagny. Un voyage lecture qui va se poursuivre jusqu'en mai et le vote final des lecteurs pour leurs 3 albums préférés.



Le 17 mars, la bibliothèque fêtait ses 20 ans et le Printemps des Poètes avec un spectacle de Lionel Jamon « Dans ma maison vous viendrez », autour du recueil *Paroles* de Jacques Prévert. Un spectacle très apprécié des spectateurs venus pour célébrer la poésie et la bibliothèque !

SERVICE CULTUREL

DEUX WEEK-ENDS AU THÉÂTRE EN AVRIL !

Un *two men show* le samedi 18 avril à 20 h 30 :

Yann Vilas et Valentin Clerc sont amis et vont vous raconter des histoires, avec de la poésie (parfois) et du décalage (souvent). Avec « Allez, on s'lance », leur premier spectacle écrit ensemble, **Yann et Val'** vous invitent dans un monde naïf composé de cartoons, d'un illusionniste raté, d'un orchestre déréglé et d'une boîte où s'improvise un concours de danse.

Réservations à l'Agence de tourisme : 03 85 87 25 95. Entrée : 5 € / 3 € pour les moins de 18 ans / gratuit pour les moins de 8 ans.



Un sextet de jazz le vendredi 24 avril à 20 h 30 :

« **Quostet** », formation atypique de six musiciens bourguignons issus d'univers différents, s'affranchit des codes et en invente de nouveaux avec ses propres compositions. Une instrumentation originale aux timbres variés met en scène des instrumentistes dits classiques et des improvisateurs.

Entrée : 6 €. Réservations à l'Agence de tourisme : 03 85 87 25 95.



EN MAI, VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC « MUSIQUES À SAINT MARTIN »

L'ensemble *Laostic-Bourgogne* nous fera voyager à travers les motets, les madrigaux, les danceries et grandes suites de la Renaissance et du Pré-baroque avec son programme « Musique de Joye ». Œuvres de Claude le Jeune, Marini, Rossi, Taeggio, Dowland, Estevez, Allegri...

Concert dimanche 17 mai, à 17 h à l'église Saint Martin.

Réservations à l'Agence de tourisme : 03 85 87 25 95.
Entrée : 8 €.



UN PETIT TOUR AU CARNAVAL DE WISSEN...

A l'occasion du 159^e carnaval de Wissen, une délégation de Chagny - composée d'élus (dont Bruno Bellati, Adjoint aux festivités), de membres des Compagnons de la Mi-carême et des reines 2015 - a fait le déplacement. Chaleureusement accueillie par Michael Wagener - Bürgermeister (Maire) de Wissen - la délégation a été, comme chaque année, enthousiasmée par l'ambiance très amicale et un carnaval haut en couleurs !



ARCHIVES MUNICIPALES

ATTAQUE DU PARIS-MARSEILLE

La mise en place du réseau ferré a constitué, dans l'histoire de Chagny, une étape particulièrement importante. Remarquablement bien positionnée sur cet axe des grands échanges que représentait alors la ligne Paris-Marseille, la ville a su tirer profit de cette place privilégiée pour devenir tant une escale qu'une plaque tournante du transfert des marchandises et des hommes.



Ces avantages ont pourtant leurs revers et, sur une ligne aussi abondamment fréquentée, la tentation de se saisir des richesses qui y circulent peut donner lieu à des événements tragiques. C'est ce qu'il se passe au cours de la nuit du 24 au 25 juillet 1921, plus précisément autour de 1 heure du matin, tandis que le rapide n°5 Paris-Marseille traversait l'axe reliant Beaune à Chagny. Le trajet se voit alors brutalement perturbé par l'assaut mené par un groupe de trois individus armés et masqués. S'infiltrant dans un wagon de première classe, ils profitent de la confusion effrayée des passagers pour dévaliser ces derniers sans que personne ou presque n'ose leur tenir tête. « Presque », car le sous-lieutenant Max Carabelli, fraîchement diplômé de Polytechnique, tenta de lutter contre les agresseurs, mais en vain ; le jeune officier, touché à mort par un tir de balle, s'écroula avant d'avoir pu retourner la situation. L'assaut ne dura guère de temps et, lorsque l'un des brigands finit par tirer l'alarme, les comparses profitèrent de l'arrêt en pleine voie pour s'enfuir par le chemin de l'Abattoir et des Ponts, gagnant ensuite la route de Paris en emportant avec eux un butin de plusieurs milliers de francs en argent et en bijoux. Les secours arrivèrent rapidement, mais ne purent sauver la vie du jeune militaire s'étant interposé entre les bandits et les voyageurs : Max Carabelli décéda à l'hôpital de Chagny peu après son arrivée, âgé de vingt-cinq ans seulement. La ville et les citoyens, émus, lui organisèrent de touchantes funérailles auxquelles le préfet de Saône-et-Loire assista avant que son corps soit expédié à Marseille, là où il fut inhumé sur les demandes de sa famille. Quant aux trois bandits, leur périple ne s'arrêta pas là : poursuivis et recherchés, ils sont finalement retrouvés à Paris par les forces de l'ordre. Deux d'entre eux mourront lors des tirs croisés qui ont lieu durant l'interpellation, un policier décédant également durant l'assaut. Repris de justice, les brigands n'en étaient pas à leur coup d'essai, comme en témoigne la préparation minutieuse de l'attaque du train. Le seul survivant, Mecislas Charrier, est condamné à la peine capitale par la cour d'assises. Guillotiné le 2 août 1922, sa mort constitue le point final d'une affaire qui avait défrayé les chroniques et au sein de laquelle la ville de Chagny, par un curieux effet de circonstances, s'était trouvée au premier plan.



FÉLICITATIONS À...

Théo Beurné qui, du haut de ses 12 ans, est devenu champion de France lors du championnat national de pêche de compétition début février. Membre de l'école de pêche *La gaule Chagnotine* depuis tout juste un an, Théo Beurné fait la fierté de l'association et de son président André Boivin.



Théo Beurné au centre, félicité par Gérard Carré, représentant le comité départemental de pêche.



Au *Twirling Kethy Club* pour leurs très bons résultats lors de la compétition *Bâton d'Or* qui s'est tenue à Montargis fin février. **Le groupe Pompon senior** a été sacré vice-champion ; **Clara et Ophélie**, respectivement cadette et minime en solo un bâton, ont obtenu les 17^e et 9^e places et enfin **Leslie et Gwendoline**, classées à la 9^e place dans la catégorie duo senior.

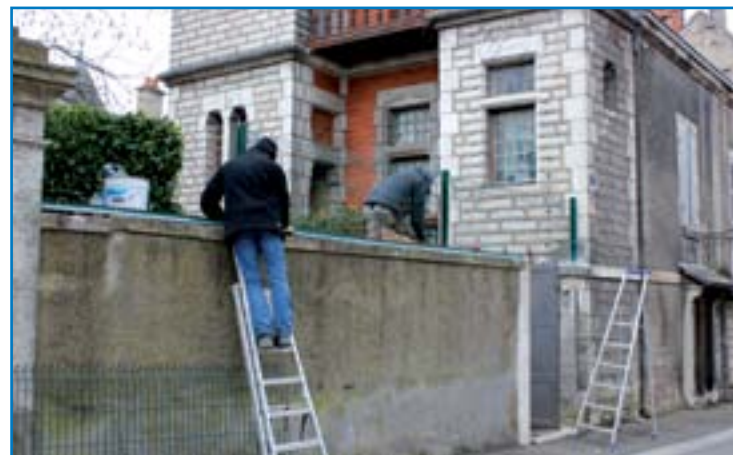
Bien vivre à Chagny

SERVICES TECHNIQUES

► Profitant des vacances scolaires, le service bâtiment a terminé la pose de faux-plafonds dans l'école des Rouges-Moulins. L'intégralité des plafonds de l'établissement a été doublé permettant une meilleure isolation offrant ainsi plus de confort pour les petits et économies d'énergie.



▼ Un grillage a été installé par les agents du service bâtiment sur le mur de la cour du jardin Loydreau par lequel on accède également au Trésor Public. Une « réhausse » pour plus de sécurité aux abords de la maison du Docteur Loydreau.



Le service des espaces verts poursuit ses travaux à la promenade François Mitterrand avec la remise en état de la main courante.

◀ Un local réservé pour le service des espaces verts est actuellement en cours de montage au centre technique municipal.



POINT INFORMATION JEUNESSE

« Les Chantiers d'été » de la Mairie de Chagny pour les jeunes Chagnotins : Ouvert aux 17 - 21 ans scolarisés ou aux jeunes de 16 à 18 ans sortis du système scolaire. Un formulaire de candidature spécifique est à retirer et à rapporter au Point Information Jeunesse entre le 7 avril et le 7 mai. Ces chantiers d'été se dérouleront sur des périodes de 3 semaines, au sein des services techniques de la Mairie (Espaces verts, voirie, administratif...) entre le 29 juin et le 28 août.

Les permanences au PIJ :

- **Mission locale**, sur rendez vous : les vendredi 3 et 17 avril de 9 h à 12 h, le lundi 27 avril de 14 h à 17 h ;
- **Psychologue pour ados (CMPP)** les jeudis 2 et 16 avril à partir de 14 h 30, sur rendez vous ;
- **Consultation Jeunes Consommateurs** le mercredi 8 avril à partir de 18 h 30, avec ou sans rendez-vous. Ouvertes aux jeunes mais aussi à leur entourage, ces consultations sont gratuites, anonymes et confidentielles. Sous forme d'entretien, un professionnel du SDIT est à votre écoute et vous guide pour trouver des solutions afin de prévenir les addictions (alcool, tabac et toutes autres drogues, jeux vidéo, jeux d'argent, achats compulsifs...).



L'opération « Jobs d'été » du Réseau Information Jeunesse se poursuit jusqu'en juillet :

Le PIJ met à votre disposition un site internet spécialisé www.jobsdetebourgogne.com, le guide pratique « Trouver un job en Bourgogne », des offres, des conseils et un accompagnement à la réalisation de CV et lettres de motivation.

Ouverture spéciale du PIJ samedi 18 avril de 9 h à 12 h.

Apprentissage et alternance :

Les jeunes désirant s'orienter sur un apprentissage ou un contrat de professionnalisation peuvent s'adresser au PIJ : différences et organisation pratique des deux types de contrat, les coordonnées des centres de formation, comment trouver des offres, réaliser des candidatures, obtenir des infos sur le statut, la rémunération, les droits et devoirs...

Contact : Emma Gaulon PIJ, Place du Théâtre, espace Claude Forêt - 03 85 91 28 02 - pij-chagny@orange.fr

Bien vivre à Chagny

CENTRE ELIZABETH-BUSSY

37 personnes ont participé à la dernière sortie organisée par le centre Elizabeth-Bussy à la « Maison de la Vache qui rit ». Des secrets de fabrication du célèbre fromage à la collection d'objets et publicités de la marque en passant par le parcours de jeu interactif animé par la Vache, petits et grands ont beaucoup apprécié cette sortie qui s'est terminée par une séance détente et grignotage pour tous.



La prochaine sortie :



📅 samedi 25 avril : sortie au Parc des Oiseaux, tout public. Inscriptions du 30 mars au 10 avril (sauf le mercredi 1er avril), 11 € par personne. Départ à 8 h, retour vers 19 h.

Renseignements : 03 85 47 80 00.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lors du dernier « Café causette », les bénéficiaires ont dégusté de succulentes crêpes. De quoi faire ressurgir des souvenirs d'enfance et donner envie aux grands-parents d'en faire déguster aux petits-enfants !



Contact : Emilie Malterre : 03 85 47 80 00.

Les permanences au Centre Elizabeth-Bussy

📍 **Portage des repas à domicile** : tous les jours sauf le lundi matin et le mercredi toute la journée. Pour plus d'informations, prendre contact auprès de l'accueil du centre E-Bussy.

📍 **Conseillère en économie sociale et familiale (CAF)** : sur RDV uniquement auprès de la CAF de Chalon-sur-Saône au 03 85 42 46 60.

📍 **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)** : deux jeudis par mois de 9 h à 11 h. Se renseigner des dates auprès de l'accueil du centre E-Bussy.

📍 **Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** : pour les enfants jusqu'à 6 ans. Prendre RDV auprès de l'accueil du centre E-Bussy.

📍 **Association « Le Pont »** : accompagnement des personnes en exclusion sociale, le lundi de 14 h à 16 h sur RDV.

📍 **Lutilea** : lutte contre l'illettrisme, pour l'accès à la langue et aux compétences de base, le mardi après-midi sur RDV au 03 85 93 93 00.

📍 **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : sur RDV au 03 85 97 09 50.

La plaquette complète des permanences est disponible à l'accueil de la mairie.

Les ateliers au Centre Elizabeth-Bussy

Les ateliers fonctionnent en autonomie. Vous pouvez venir à la rencontre des groupes lors de leurs séances. Pour les tarifs, se renseigner à l'accueil du centre Elizabeth-Bussy : 03 85 47 80 00.

- atelier Patchwork : les lundis de 14 h à 17 h ;
- atelier Peinture : les jeudis de 17 h à 19 h ;
- atelier Couture : les mercredis de 14 h à 17 h - atelier ponctuel mené par une bénévole.

